

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Cano Drywall Primer

## Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

**Nom du produit :** Cano Drywall Primer  
**Usage du produit :** Enduit.  
**Fabricant/fournisseur :** Cano Coatings Inc.  
36 Industry Way SE  
Calgary, AB, T3S 0A2  
**Numéro de téléphone :** (403) 279-6420  
**Numéro de téléphone d'urgence :** (403) 279-6420  
Fuseau horaire : heure normale des montagnes É-U/Canada  
Heures d'ouverture : 08:00 à 16:00  
**Date de la préparation :** Mai 17, 2012

## Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### DESCRIPTION GÉNÉRALE DES RISQUES

ATTENTION

PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU.

**Effets potentiels sur la santé :** Voir la section 11 pour plus d'information.

**Voies d'exposition :** Contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation, et ingestion.

**Yeux :** Peut irriter les yeux.

**Peau :** Peut irriter la peau.

**Ingestion :** Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

**Inhalation :** Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

**Effets chroniques :** Le contact avec la peau répété ou prolongé pourrait assécher la peau et causer de l'irritation.

**Signes et symptômes :** Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmolement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuilement et gerçure de la peau.

**Conditions médicales aggravées par exposition :** Asthme. Allergies.

**Organes cibles :** La peau, les yeux, l'appareil gastro-intestinal, les voies respiratoires.

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de l'OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

**Effets potentiels sur l'environnement :** Les propriétés écologiques du produit n'ont pas été testées, mais il n'est pas considéré comme pouvant causer des effets nocifs. Voir la section 12 pour plus d'information.

## Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Pd. %
Dioxyde de titane	13463-67-7	3 - 7
Carbonate de calcium	1317-65-3	10 - 30
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	66402-68-4	10 - 30
Acétate de vinyle polymérisé avec l'éthylène	24937-78-8	5 - 10
1,2-Propylèneglycol	57-55-6	0.1 - 1

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Cano Drywall Primer

Silice cristalline, quartz	14808-60-7	0.1 - 5
Acrylonitrile	107-13-1	< 0.1
1,4-Dioxane	123-91-1	< 0.1
Oxyde d'éthylène	75-21-8	< 0.1
Acéaldéhyde	75-07-0	< 0.1

## Section 4 : PREMIERS SECOURS

**Contact avec les yeux :** En cas de contact, rincez immédiatement à l'eau courante durant au moins 15 minutes. En cas de port de lentilles cornéennes, retirez celles-ci si facilement réalisable. Consultez immédiatement un médecin.

**Contact avec la peau :** En cas de contact, rincez immédiatement à l'eau courante. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consultez un médecin.

**Inhalation :** En cas d'inhalation, transportez la personne exposée à l'air frais. Si elle ne respire plus, donnez la respiration artificielle. Si elle a de la difficulté à respirer, appliquez lui un masque à oxygène.

**Ingestion :** Si le produit a été ingéré, appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

**Conseils généraux :** En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

**Avis aux médecins :** Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

## Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Inflammabilité :** Ininflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Produits extincteurs :**

**Moyens d'extinction appropriés :** Poussière, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

**Méthodes d'extinction inappropriées :** Pas disponible.

**Produits de combustion :** Oxydes de carbone.

**Données sur l'explosibilité :**

**Sensibilité aux chocs :** Pas disponible.

**Sensibilité aux décharges électro-statiques :** Pas disponible.

**Protection pour les pompiers :** Gardez le matériel en amont des flammes. Portez un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

## Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles :** Portez les protecteurs recommandés à la section 8. Isolez l'endroit affecté et n'y laissez pas pénétrer les personnes non protégées ou non requises.

**Précautions environnementales :** Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations de drainage, égouts, fossés et cours d'eau. Pour prévenir la contamination de l'environnement, n'utilisez qu'un minimum d'eau.

**Méthodes de contention :** Contenez et/ou absorbez le déversement avec un matériau inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placez ensuite dans un contenant adéquat. Ne pas faire s'écouler dans les égouts par arrosage ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

**Méthodes de nettoyage :** Pelletez le matériau et placez le dans un contenant de disposition. Les flaques de ce matériel sont un risque de glissement.

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Cano Drywall Primer

**Autre information :** Pas disponible.

## Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation :

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

### Stockage :

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Les produits chimiques non-utilisés ne devraient pas être remis dans le contenant.

## Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Directives d'exposition

Ingrédient	Limites d'exposition	
	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Dioxyde de titane	15 mg/m <sup>3</sup> (totale)	10 mg/m <sup>3</sup>
Carbonate de calcium	15 mg/m <sup>3</sup> (total); 5 mg/m <sup>3</sup> (resp)	10 mg/m <sup>3</sup>
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	5 mg/m <sup>3</sup>	Pas disponible.
Acétate de vinyle polymérisé avec l'éthylène	Pas disponible.	Pas disponible.
1,2-Propylèneglycol	Pas disponible.	Pas disponible.
	((10 mg/m <sup>3</sup> )/(%SiO <sub>2</sub> +2) TWA (resp))	
	((30 mg/m <sup>3</sup> )/(%SiO <sub>2</sub> +2) TWA (total))	
Silice cristalline, quartz	((250)/(%SiO <sub>2</sub> +5) mppcf TWA (resp))	0.025 mg/m <sup>3</sup>
Acrylonitrile	2 ppm C 10 ppm [15-minute] [peau]	2 ppm
1,4-Dioxane	100 ppm	20 ppm
Oxyde d'éthylène	1 ppm	1 ppm
Acétaldéhyde	200 ppm	Pas disponible.

**Mesures d'ingénierie :** Aérez/ventilez les lieux pour garder l'expositions aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

### Protection individuelle :

**Protection pour les yeux et le visage :** Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains :** Porter des gants appropriés.

**Protection de la peau et du corps :** Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire :** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Considérations sur l'hygiène générale :** Manipulez selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Apparence :</b>	Pas disponible.
<b>Couleur :</b>	Pas disponible.
<b>Odeur :</b>	Pas disponible.
<b>Seuil de l'odeur :</b>	Pas disponible.
<b>État physique :</b>	Liquide.

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Cano Drywall Primer

<b>pH:</b>	Pas disponible.
<b>Viscosité :</b>	Pas disponible.
<b>Point de congélation :</b>	Pas disponible.
<b>Point d'ébullition :</b>	Pas disponible.
<b>Point d'éclair :</b>	Pas disponible.
<b>Taux d'évaporation :</b>	Pas disponible.
<b>Seuil minimal d'inflammabilité :</b>	Pas disponible.
<b>Seuil maximal d'inflammabilité :</b>	Pas disponible.
<b>Pression de vapeur :</b>	Pas disponible.
<b>Densité de vapeur :</b>	Pas disponible.
<b>Poids spécifique :</b>	Pas disponible.
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	Pas disponible.
<b>Coefficient de répartition eau/huile :</b>	Pas disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité :</b>	Pas disponible.
<b>Pourcent volatil, Pd. % :</b>	Pas disponible.
<b>COV, Pd. % :</b>	Pas disponible.

## Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité :** Stable dans des conditions normales d'entreposage.

**Conditions de réactivité :** Chaleur. Matériaux incompatibles.

**Matériaux incompatibles :** Aucun connu.

**Produits de decomposition dangereux :** Oxydes de carbone.

**Possibilité de réactions dangereuses :** Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

## Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË

#### Analyse des ingrédients

<b>Ingrédient</b>	<b>DL50 (orale)</b>	<b>CL50</b>
Dioxyde de titane	> 10000 mg/kg, rat	Pas disponible.
Carbonate de calcium	6450 mg/kg, rat	Pas disponible.
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	Pas disponible.	Pas disponible.
Acétate de vinyle polymérisé avec l'éthylène	Pas disponible.	Pas disponible.
1,2-Propylèneglycol	20000 mg/kg, rat	Pas disponible.
Silice cristalline, quartz	500 mg/kg, rat	Pas disponible.
Acrylonitrile	78 mg/kg, rat	333 ppm 4hr, rat
1,4-Dioxane	4200 mg/kg, rat	48.5 mg/L 4hr, rat
Oxyde d'éthylène	72 mg/kg, rat	Pas disponible.
Acétaldéhyde	1930 mg/kg, rat	Pas disponible.

**Yeux :** Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Cano Drywall Primer

- Peau :** Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.
- Ingestion :** Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.
- Inhalation :** Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

## EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

- Organes cibles :** Pas disponible.
- Effets chroniques :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Cancérogénicité :** Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Ingrédient	Produits chimiques listés comme étant cancérogènes ou potentiellement cancérogènes. *
Dioxyde de titane	I-2B
Carbonate de calcium	Non listé.
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	Non listé.
Acétate de vinyle polymérisé avec l'éthylène	Non listé.
1,2-Propylèneglycol	Non listé.
Silice cristalline, quartz	G-A2, I-1, N-1, CP65
Acrylonitrile	O, G-A3, I-2B, N-2, CP65
1,4-Dioxane	G-A3, I-2B, N-2, CP65
Oxyde d'éthylène	O, G-A2, I-1, N-1, CP65
Acétaldéhyde	G-A3, I-1, I-2B, N-2, CP65

\* Voir la section 15 pour plus d'information.

- Mutagénicité :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Effets sur la reproduction :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Effets développementaux :**
- Tératogénicité :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
  - Embriotoxicité :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Sensibilisation des voies respiratoires :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Sensibilisation de peau :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Matières toxicologiquement synergiques :** Pas disponible.

## Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Effets écotoxicologiques :** Les propriétés écologiques du produit n'ont pas été testées, mais il n'est pas considéré comme pouvant causer des effets nocifs.
- Persistance et dégradabilité :** Pas disponible.
- Bioaccumulation / accumulation :** Pas disponible.
- Mobilité dans l'environnement :** Pas disponible.

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Cano Drywall Primer

## Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Instructions relatives à l'élimination des résidus :

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales.

## Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Appellation réglementaire en vertu du DOT

Non réglementé

### Appellation réglementaire en vertu du TMD

Non réglementé

## Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Réglementations fédérales

**Canadien :** Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

**États-Unis :** Fiche signalétique préparée conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (Norme CFR29 1910.1200).

### SARA Title III

#### Ingrédient

Ingrédient	Section 302 (EHS) TPQ (lbs.)	Section 304 EHS RQ (lbs.)	CERCLA RQ (lbs.)	Section 313
Dioxyde de titane	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Carbonate de calcium	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Acétate de vinyle polymérisé avec l'éthylène	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
1,2-Propylèneglycol	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Silice cristalline, quartz	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Acrylonitrile	10,000	100	100	313
1,4-Dioxane	Non listé.	Non listé.	100	313
Oxyde d'éthylène	1,000	10	10	313
Acétaldéhyde	Non listé.	Non listé.	1,000	313

### Régulations des états

#### Proposition 65 de la Californie :

Ce produit contient des produits chimiques reconnus par l'Etat de la Californie comme produit pouvant provoquer des cancers, des malformations congénitales et affecter l'appareil reproducteur.

### Inventaires du monde

#### Ingrédient

Ingrédient	Canada LIS/LES	USA TSCA
Dioxyde de titane	LIS	Oui.
Carbonate de calcium	LES	Oui.
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	LIS	Oui.
Acétate de vinyle polymérisé avec l'éthylène	LIS	Oui.
1,2-Propylèneglycol	LIS	Oui.
Silice cristalline, quartz	LIS	Oui.
Acrylonitrile	LIS	Oui.

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Cano Drywall Primer

1,4-Dioxane	LIS	Oui.
Oxyde d'éthylène	LIS	Oui.
Acéaldéhyde	LIS	Oui.

## HMIS - Système d'identification des matières dangereuses

Santé - 1\*      Inflammabilité - 0      Risque Physique - 0      EPP - B

## NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie:

Santé - 1      Inflammabilité - 0      Réactivité - 0

Estimation de risque : 0 = minimal, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = extrême

## Classification du SIMDUT :

Catégorie D2A - Cancérogénicité

## Symboles de SIMDUT :



## AGENCE DE SOURCE DES CLASSIFICATIONS CANCÉRIGÈNES :

**OSHA (O)** Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle.

**ACGIH (G)** Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.  
A1 - Confirmé étant carcinogène à l'homme.  
A2 - Prémsumé carcinogène à l'homme.  
A3 - Carcinogène animal.  
A4 - Non qualifiable comme carcinogène à l'homme.  
A5 - Non prémsumé carcinogène à l'homme.

**IARC (I)** Centre International de Recherche sur le Cancer.  
1 - L'agent (mélange) est carcinogène à l'homme.  
2A - L'agent (mélange) est probablement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible et une évidence qu'il est carcinogène chez les animaux est aussi reconnue.  
2B - L'agent (mélange) est possiblement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible du fait qu'il n'y a pas d'évidence suffisante qu'il est carcinogène chez les animaux d'expérimentation.  
3 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est pas classifiable du point de vue s'il est carcinogène chez l'homme.  
4 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est probablement pas carcinogène à l'homme.

**NTP (N)** Programme de toxicologie national.  
1 - Connu être carcinogène.  
2 - Anticipation raisonnable d'être carcinogène.

## Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

### Clause d'exonération de responsabilité :

L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. Il peut ne pas être valide pour ce matériel si il est employé en combinaison avec n'importe quels autres matériaux. Il est la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la convenance et perfection de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.

**Date d'échéance :** Mai 17, 2015

**Numéro de version :** 1.0

**Préparé par :** Nexreg Compliance Inc.  
Téléphone: (519) 488-5126  
[www.nexreg.com](http://www.nexreg.com)